



Mairie de Saint Broladre  
02 99 80 25 69  
mairiestbroladre@wanadoo.fr  
www.saint-broladre.fr

L'endroit où l'on peut penser et agir,  
c'est l'endroit où l'on vit.

18/09/2020 – N°8

# LETTRE D'INFORMATION

SAINT BROLADRE

## BILAN DE L'ÉTÉ

### MAISONS FLEURIES

Fin Août ont été remis les prix du concours Maisons Fleuries. Les trois premiers sont Annick Brion, André Cossé et Marie Lavigne. Douze autres maisons ont été récompensées : Louis Desprès, René Garnier, Jean Gateblé, Albert Jan, Régis Lecoq, Pascal Madioux, Lyne Mellington, Michel Moubèche, Yves Picault, Auguste Quemerai, Daniel Renault et Mickaël Texier. Les gagnants ont obtenu un bon chez M. Morin, pépiniériste à Antrain.

### ARGENT DE POCHE

Le dispositif argent de poche a été instauré pour la première fois cet été. C'est un succès : 11 jeunes (entre 16 et 18 ans) ont participé. Accompagnés des agents communaux et de bénévoles, ils ont effectué de petits travaux bien utiles pour la commune : désherbage des rues du bourg, entretien du cimetière etc... Un grand merci à eux !

### PRÉPARER LA RENTRÉE

L'équipe municipale a mis en place fin août une semaine de préparation à la rentrée animée par des bénévoles. L'objectif était de remettre les jeunes dans un rythme scolaire après une coupure parfois bien longue due au confinement. Cinq élèves de niveau primaire/ collège ont pu en bénéficier. Le dispositif devrait être renouvelé l'année prochaine.



Les jeunes du dispositif argent de poche et les gagnants des Maisons Fleuries réunis au CDS pour la remise des prix fin août.

### EMPLOI SAISONNIER



Vous l'avez peut-être croisé pendant l'été, Amélien Barbe a travaillé à Saint Broladre afin de renforcer l'équipe des agents communaux pendant les vacances.

### TRAVAUX EN COURS

Les travaux de la salle des fêtes avancent : la charpente a été posée, la livraison est attendue avant l'été prochain.



## COMMISSIONS

La rentrée est l'occasion de lancer deux commissions ouvertes aux habitants :

- **Commission sécurité routière**, réflexion autour de la vitesse et de la circulation dans le village.
- **Commission communication**, définir l'identité du village avant de travailler sur une charte graphique et la refonte du site.

Il s'agira de groupes de travail composés d'élus et d'habitants de 10 personnes maximum (en raison des conditions sanitaires). Vous pouvez vous porter volontaire ou proposer vos idées en vous adressant à la mairie **avant le 15 octobre**.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Jean-François Gobichon, maire de Saint Broladre, a été élu le 27 août vice-président en charge de l'économie et de l'emploi à la communauté de communes.
- Les **Amis de la Chapelle** et **Vivre à Saint Broladre** proposent deux expositions sur le thème du sacré, des mythes et des légendes à l'occasion des **jours du patrimoine** les 18, 19 et 20 septembre.
  - Art Sacré à la chapelle Sainte Anne,
  - Mythes et Légendes de Saint Broladre dans les vitrines du bourg.
- Les résidents des Hermelles continuent de produire des clips vidéo. Pour les voir, rendez-vous sur leur chaîne Youtube (**Résidence Autonomie les Hermelles**) et sur leur page Facebook.
- **La bibliothèque** de Saint Broladre reprend ses permanences habituelles:  
**lundi de 17h30 à 19h,**  
**mardi et vendredi de 16h à 18h,**  
**mercredi de 15h à 17h,**  
**samedi de 10h30 à 12h.**
- Grâce au **Coupon Sport 35**, bénéficiez d'une aide pouvant aller jusqu'à 40€ pour s'inscrire à un club de sport. Plus d'infos : [ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35](http://ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35)
- En raison des conditions sanitaires, le **repas du CCAS** n'aura pas lieu cette année. À la place, le CCAS offrira à chacun des participants un bon d'achat à utiliser chez les commerçants de la commune. Les bons seront distribués mi-novembre.
- La communauté de communes finance la destruction des nids de **frelons asiatiques uniquement**. Avec l'automne et la chute des feuilles, ceux-ci vont être plus visibles. Pour signaler un nid de frelons asiatiques, **merci de vous adresser à la mairie**.
- Le **terrain de tennis** à côté du stade est de nouveau fonctionnel, il n'attend plus que les joueurs !
- Soirée d'information assistants maternels / parents employeurs le 23/09 à 20h, salle polyvalente à Baguer Morvan. Places limitées, inscriptions obligatoires : 06 33 67 86 98 [ripame@ccdol-baiemsm.bzh](mailto:ripame@ccdol-baiemsm.bzh)

## BIENVENUE !

Bienvenue à **Coco Galette** ! Colette Juette s'installe dans l'ancien Spar sur la place de l'église pour fabriquer galettes et crêpes à emporter sur commande. Pour cela, il suffira d'appeler la veille au **06 63 63 18 25** ou au **02 99 80 68 59**. Les commandes seront à récupérer **du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 17h à 18h30**.  
L'ouverture est prévue début octobre.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le fichier des personnes vulnérables du **plan communal de sauvegarde** doit être mis à jour.

**Ce fichier est confidentiel**, et ne sert qu'en cas de **situation d'urgence** (canicule, inondation, pandémie etc.). Il permet de rentrer rapidement en contact avec les personnes, et si besoin de leur apporter un soutien immédiat.

### Peuvent figurer à leur demande sur le fichier :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

**Si vous souhaitez figurer sur ce fichier, vous pouvez vous signaler en écrivant à la mairie.**



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



[mairiesaintbroladre](https://www.facebook.com/mairiesaintbroladre)



[mairie.saint.broladre](https://www.instagram.com/mairie.saint.broladre)